



COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES de BASKET-BALL

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN - 09.52.63.47.85

Antenne : Maison des Sports – Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

COMITE DIRECTEUR du 06/06/2020 CONSULTATION A DISTANCE

PV N°09/2019-20

Les membres du Comité Directeur du Comité Territorial AUDE/PYRENEES-ORIENTALES de Basketball ont fait l'objet d'une consultation à distance le 04/06/2020 via le site web du comité territorial 1166, avec demande de réponse pour le 06/06/2020.

Ont participé à cette consultation :

Mesdames Séverine BENITEZ, Véronique JORDAN, Nelly PRIOUX, Sabrina QUEVEDO-JOUE, Natacha PAUTE, Corine VALERIO, Florence SANVINCENS.

Messieurs Gérard AVAL, Patrick BARBEAU, Benoit BENITEZ, Coly CAMARA, Michel DESTRAIN, Bernard DIVERCHY, Bruno MARITON, Olivier MILLAN, Georges NAVARRO, Marc REBOUL, Bruno VILAPLANA,

Ne se sont pas exprimés : Madame Catherine TUBERT, Messieurs Pascal BRUNOT, Laurent CROUET, Michel FLEURY, Bernard GANDOLFO.

Il a été établi une feuille de participation sur laquelle il ressort que **18** membres ont voté sur **23**.

Le Comité Directeur Territorial 1166 réunissant le quorum requis à l'article 12 al.2 des statuts, peut valablement délibérer.

Conformément à la décision prise par le Bureau le 19-05-2020, il est procédé à la consultation du Comité Directeur Territorial autour de plusieurs thématiques afin de respecter les directives fédérales en la matière et conformément à nos statuts.

Ces thématiques sont :

- Les Délégués fédéraux à l'Assemblée Générale de la FFBB au TOUQUET (le 17/10/2020) : 1 question
- Le report de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du comité territorial : 4 questions
- La prorogation de l'appel à candidature au poste de membre du Comité Directeur : 1 question
- Les dispositions sportives : 2 questions

Ces huit questions sont soumises aux membres du Comité Directeur Territorial par un vote ouvert en ligne sur un formulaire dédié via le site web du comité du 04 au 06 juin 2020 midi.

QUESTION N°1/

Prorogation du mandat des délégués fédéraux jusqu'à l'AGO de la FFBB du 17 octobre 2020 au Touquet.

Acceptez-vous que nous consultions les clubs n'évoluant pas en Championnat de France sur le fait de proroger le mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale de la FFBB qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au Touquet le 17 octobre 2020 ?

Résultat du vote

MEMBRES	23						
EXPRIMES	18	POUR	18	CONTRE	0	ABSTENTION	0

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUESTION N°2/

Acceptez-vous de reporter l'Assemblée Générale Ordinaire Élective initialement prévue le vendredi 19 juin 2020 à PERPIGNAN ?

Résultat du vote

MEMBRES	23						
EXPRIMES	18	POUR	18	CONTRE	0	ABSTENTION	0

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUESTION N°3/

Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée Générale se déroule au-delà du 15 juillet 2020 ?

Résultat du vote

MEMBRES	23						
EXPRIMES	18	POUR	18	CONTRE	0	ABSTENTION	0

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUESTION N°4/

Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur Territorial fixés à 2 ans jusqu'au renouvellement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au samedi 5 septembre 2020 à PERPIGNAN ?

Résultat du vote

MEMBRES	23						
EXPRIMES	18	POUR	18	CONTRE	0	ABSTENTION	0

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUESTION N°5/

Acceptez-vous la consultation de l'Assemblée Générale à distance avec les questions précédentes jusqu'à la date du VENDREDI 12 JUIN 2020 à midi ?

Résultat du vote

MEMBRES	23						
EXPRIMES	18	POUR	18	CONTRE	0	ABSTENTION	0

PROPOSITION ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUESTION N°6/

Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel la durée de l'appel à candidature au poste de membre du Comité Directeur Territorial - mandat 2020/2024 jusqu'au 3 Juillet 2020 à minuit (cachet de La Poste faisant foi) ?

Résultat du vote

MEMBRES	23						
EXPRIMES	18	POUR	15	CONTRE	1	ABSTENTION	2

PROPOSITION ADOPTEE A LA MAJORITE

QUESTION N°7/ DISPOSITIONS SPORTIVES

Le Bureau du 19 Mai 2020 a validé un ranking par division à la suite de la proposition établie par la Commission Territoriale des Compétitions. Nous demandons au Comité Directeur Territorial de ratifier cette décision et ainsi de valider le ranking proposé.

Résultat du vote

MEMBRES	23						
EXPRIMES	18	POUR	17	CONTRE	0	ABSTENTION	1

PROPOSITION ADOPTEE A LA MAJORITE

QUESTION N°8/ DISPOSITIONS SPORTIVES

Le Bureau Territorial du 19 Mai 2020 a validé la proposition faite par le Bureau Fédéral autour de l'arrêt des compétitions. "En raison des mesures nationales prises par le gouvernement et au regard des circonstances exceptionnelles, le Bureau Fédéral réuni les 28 et 29 mars 2020 a décidé l'arrêt des compétitions seniors et jeunes. Pour garantir une équité sur l'ensemble du territoire, les décisions fédérales prises à l'occasion de ce Bureau s'appliquent à l'ensemble des compétitions de clubs (championnats et coupes, championnats de clubs 3x3), seniors et jeunes, fédérales, régionales et départementales."

Nous demandons au Comité Directeur Territorial de confirmer cette décision du Bureau Territorial, à savoir confirmer l'ensemble des mesures prises par le Bureau Fédéral et leurs applications pour les compétitions et championnats du CT1166

Résultat du vote

MEMBRES	23						
EXPRIMES	18	POUR	17	CONTRE	0	ABSTENTION	1

PROPOSITION ADOPTEE A LA MAJORITE

PENALITES

CLUB	N° LICENCE	NOM PRENOM	CAT	N°	TYPE PENALITE	DATE	MONTANT
PENALITE Journée 15 - W.E du 28 29 février et 1^{er} mars 2020							
CABESTANY OCB	VT986836	DEVILLIERS. L	PRM	142	FT1	27/02/20	30€
SAS SIGEAN	VT710180	GUILLOT.P	PRM	133	FT1	29/02/20	30€
SAS SIGEAN	VT940061	WOUTERS.T	PRM	133	FT1	29/02/20	30€
PERPIGNAN SMB	VT940369	ABDELMALEK. S	PRM	140	FT1	29/02/20	30€
ALI BASKET			IDMU11-2	107	F1	29/02/20	60€
BC SUD MINERVOIS			PRF	88	F2	28/02/20	160€
PERPIGNAN SMB			IDFU15-2	52	F2	01/03/20	100€
ILLE BASKET	BC072299	ASSENS MIGNON. V	IDMU13-2	105	FT1	29/02/20	30€
ST ESTEVE BC	BC050089	BRUNET. T	IDMU15-2	53	FT1	01/03/20	30€
BC NARBONNE MED	BC060086	BEYON KIFFEURT. A	IDMU15-2	53	FT1	01/03/20	30€
BC NARBONNE MED	BC065978	PROS MESTRE. G	IDMU15-2	53	FT1	01/03/20	30€
PRADES CB			PRF	93	PDR8J	23/02 01/03	15€
US CANOHES B			PRF	96	PDR8J	25/02 03/03	15€
LM Licence Manquante							
NQ Non qualifié							
F Forfait 1, 2,3, général							
FT ou FDSR Faute Technique ou Disqualifiante Sans Rapport 1, 2, 3, 4,5							
TB Technique Banc							
HD Changement Hors Délai							
R Réclamation							
AT Abandon Terrain							
Abs DC Absence Délégué Club							
FM Feuille de match en retard							
MP Match perdu par pénalité							
PDR8J Pas de Réponse sous 8 jours							

Le Président
Bruno MARITON



Le Secrétaire Général
Marc REBOUL

